

Participation à la mort et à la résurrection du Christ

6. Surpassant de beaucoup les purifications de l'ancienne Loi, le baptême opère tous les effets qu'on vient de rappeler, en vertu du mystère de la passion et de la résurrection du Seigneur. Car les baptisés, devenus un seul être avec le Christ par une mort semblable à la sienne, et ensevelis avec lui dans la mort¹, sont aussi revivifiés en lui et ressuscités avec lui². Par le baptême, en effet, c'est vraiment le mystère pascal qui est rappelé et qui est à l'oeuvre en tant qu'il fait passer les hommes de la mort du péché à la vie.

C'est pourquoi la joie de la résurrection doit se manifester quand on célèbre le baptême, surtout à la veillée pascale ou le dimanche.

¹ C f. Rm 6, 4-5.

² Cf. Ép 2, 5-6.